

Les professionnels d'un secteur en croissance s'organisent

Le «cluster» maritime met les voiles

Après quelques années de gestation - un groupe de travail avait été constitué sous impulsion du Ministre de l'Economie Jeannot Krecké (LSAP) en 2004 - voici que le «cluster» maritime fondé déjà en juin dernier a officiellement largué les amarres lors d'une conférence de presse hier matin.

16 partenaires, armateurs, assureurs, conseillers fiscaux, avocats sont réunis à présent dans cette asbl dont l'objectif est de contribuer au développement du secteur maritime et des activités connexes au Luxembourg et d'accroître la visibilité internationale de ce secteur en croissance au Grand-Duché. «Même si le Luxembourg n'a pas d'accès à la mer, il n'y a aucune raison pour ne pas continuer à développer l'expertise que des structures luxembourgeoises ont acquis dans ce secteur au cours des dernières décennies», explique Freddy Bracke, administrateur-délé-



Pierre Gramegna, directeur de la Chambre de Commerce qui accueille le «cluster», entouré du président Freddy Bracke (à d.) et du vice-président Marc Glodt

gué de la filiale luxembourgeoise du transporteur maritime Cobelfret et président du «cluster maritime».

«Il ne faut pas tout ramener à la fiscalité»

«Il ne faut pas tout ramener à la fiscalité», souligne de son côté Alexandre Jaumotte de PricewaterhouseCoopers. Le Grand-Duché offre un système de crédits d'impôts sur l'investissement et diverses conditions fiscales attractives également en relation avec le pavillon maritime luxembourgeois - 160 navires l'arborent dans le monde aujourd'hui.

Il y aurait aussi le facteur présence de grandes institutions financières et d'assurance, la disponibilité d'une «administration flexible», mais encore la proximité géographique du Grand-Duché de grands ports européens comme Rotterdam ou encore Londres. «Il y a un manque de place dans tous ces ports et le stockage revient cher», souligne Freddy Bracke. L'idée est donc d'écouler les cargaisons au plus vite les marchandises vers le «hinterland». Le Grand-Duché pourrait faire fonction dans ce contexte d'un «hub» logistique, un secteur

dont le développement constitue une des priorités du gouvernement. Une chance surtout pour le fret ferroviaire. Fraenz Benoy de CFL Cargo Transmodal relève que la part du fret «maritime» passant par le terminal ferroviaire de Bettembourg a connu une progression de 35% depuis 2007.

La société table encore sur une progression de quelque 10% pour 2009. En dépit de la crise financière et économique, qui impacte directement le secteur des transports - «le secteur maritime est un secteur très conjoncturel», souligne Freddy Bracke. Pour les CFL, les perspectives esquissées plus haut sont une raison de plus pour développer le terminal de Bettembourg. Il sera agrandi d'ailleurs de 3,5 hectares en 2009, remarque au passage Fraenz Benoy. Bien entendu, les cargaisons partent aussi par camions ou encore par barges fluviales. Le Luxembourg est en train de se doter de nouveaux espaces logistiques (par exemple les terrains de la WSA au Sud du pays). Quant au développement du fret fluvial, il y a du potentiel, certes, selon Freddy Bracke, mais il serait très lent à développer parce que les investissements - nécessairement «lourds»;

on parle d'écluses, de canaux, de dragage... - auraient été «délaissés» au cours des dernières décennies.

Le «cluster» - quatrième regroupement sectoriel au Grand-Duché après ceux des branches technologies de l'information et de la communication, aérospace et traitement des surfaces - a d'ores et déjà défini un «plan d'action».

Selon le vice-président Marc Glodt, ancien directeur du Commissariat aux Affaires Maritimes aujourd'hui à la tête d'un cabinet d'avocats spécialisé en droit maritime, il s'agit d'abord de se présenter aux institutions, d'élargir la base des membres, de mettre en place une veille économique et juridique sur le secteur maritime afin de pouvoir prendre position sur des sujets d'actualité et de publier une newsletter.

Première «Journée européenne de la Mer» le 20 mai

Il est prévu de lancer un groupe de réflexion dès janvier 2009. Le «cluster» participera aussi au forum logistique luxembourgeois qui se déroulera du 18 au 19 février prochain et

organisera la première Journée européenne de la Mer au Grand-Duché le 20 mai 2009. A l'international, le «cluster» compte affermir les contacts avec les entreprises d'un secteur qui transporte pas moins de 80% des marchandises européennes destinées au commerce extérieur et 40% des marchandises du marché interne de l'UE. Lasbl accompagnera, voire assistera par ailleurs le gouvernement dans ses missions de prospection économique. Elle compte enfin participer activement au «European Network of Maritime Clusters». De pareilles structures existeraient autour de la plupart des grands ports, explique Freddy Bracke. Sont réunis au sein du «cluster»: Atoz, Arendt&Medernach, Fortis Banque, CFL Cargo, CFL multimodal, Chambre de Commerce, Cobelfret, Deloitte, Dexia BIL, Groupe Jan de Nul, Dredging International, Ernst&Young, Etude Marc Glodt, ING, Intershipping et PricewaterhouseCoopers.

Contact: tél.: 26389027, e-mail: cluster@pt.lu. Le site Web annoncé: www.cluster-maritime.lu ne semble pas encore exister. www.camar.etat.lu pour le Commissariat aux Affaires Maritimes.